



## COMMUNIQUÉ COMMUN

Le gouvernement et le patronat utilisent la crise sanitaire pour poursuivre et accélérer les attaques contre les droits et acquis des salariés et déréglementer le droit du travail. Tous les jours, on nous annonce de nouveaux licenciements, des suppressions de postes et le gouvernement confirme qu'il ne renoncera pas à la réforme des retraites et à celle relative à l'Assurance chômage.

Alors que les problèmes liés à la crise sanitaire ne sont pas résolus, le Directeur de l'UCANSS voudrait soumettre, dans les semaines à venir, le projet de classification du COMEX à la signature des Fédérations syndicales.

Les Fédérations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et SUD alertent depuis des années sur la dégradation du dialogue social institutionnel qui n'a de dialogue que le nom. Cette orientation du Comex a été confirmée une nouvelle fois au travers de la « négociation » relative à la classification.

**Depuis le début des RPN, la seule volonté de l'employeur n'est pas de négocier mais de nous imposer son projet.**

Un projet construit à partir d'une enveloppe insuffisante dont l'ambition est d'amplifier l'individualisation et la rémunération au « mérite » au détriment de mesures collectives comme par exemple la revalorisation des points d'expérience et leur déplafonnement.

Cette classification est construite sur un processus de division des agents. La grande majorité des salariés n'aura rien tandis que quelques-uns auront, à l'instar de ce que le COMEX/UCANSS a instauré avec les primes « Covid » ou « contact tracing ».

Pour les Fédérations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et SUD, ce n'est pas de cette classification dont le personnel a besoin.

Personne ne peut accepter que des agents soient déclassés, avec un pseudo déroulement de carrière selon une évolution basée uniquement sur l'attribution aléatoire de points de compétence, la non-reconnaissance des diplômes, etc...

**Pourtant, des crédits non consommés relatifs aux dépenses de personnel, existent !**

Mais l'employeur a fait un autre choix politique : celui de les utiliser pour individualiser toujours plus la rémunération avec la distribution de primes, plutôt que de les affecter à la nouvelle classification et à l'augmentation de la valeur du point. Pour exemple, le COMEX/UCANSS et le Ministère trouvent des crédits et les utilisent pour financer des primes discriminatoires mais pas pour une nouvelle classification et l'augmentation de la valeur du point !

**Les Fédérations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et SUD ne peuvent s'en satisfaire et ne l'acceptent pas. Il est hors de question de poursuivre, avec un tel projet de classification qui amplifie les effets néfastes de la classification en vigueur.**

C'est pourquoi les Fédérations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et SUD appellent tous leurs syndicats à solliciter partout le personnel pour qu'il leur fasse part dans chaque service et unité de travail de sa position et de son point de vue sur ce projet de classification.

Les Fédérations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et SUD invitent tous leurs syndicats à leur communiquer les prises de position.

Il n'y a pas de temps à perdre car le COMEX/UCANSS veut aller vite.

**Nous devons nous préparer et nous organiser, tout mettre en œuvre afin de faire échec à ce projet de classification et obtenir que soient prises en compte les revendications :**

- **Augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée à la classification,**
- **Le déplafonnement des points d'expérience,**
- **Une classification sur 11 niveaux,**
- **Une évolution de carrière sur plusieurs niveaux,**
- **Augmentation de la valeur du point.**

Montreuil le 06/10/2020